

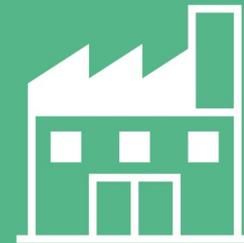
Enquête sur les entreprises et la sous-traitance en 2019

Catherine Souquet
DSE / Division Services



01

Une nouvelle organisation de la production



* Le mouvement de financiarisation de l'économie des années 1980 a mis au coeur du fonctionnement des entreprises la création de valeur pour l'actionnaire et, de ce fait, s'est écarté de la logique conglomérale aux commandes depuis plusieurs décennies.

* Ce nouveau paradigme a eu pour conséquence un recentrage de l'entreprise sur son coeur de métier et une déconglomération et une déverticalisation des activités auparavant réunies dans l'entreprise.

Recentrer : l'entreprise externalise chaque segment de son activité, où elle n'est pas la plus performante.

* Cette logique s'est appliquée dans un premier temps, aux fonctions jugées périphériques, puis progressivement à des fonctions centrales (comptabilité, informatique, logistique), dont la production.

* La sous-traitance constitue une forme particulière d'externalisation.

02 une demande de chiffrages



- * Dernières enquêtes thématiques abordant le thème de la sous-traitance : Enquête sur les relations inter-entreprises (2002), Changements organisationnels et informatisation (2005)
- * Enquêtes structurelles généralement incomplètes : Enquêtes sectorielles annuelles (côté D.O.) et Enquête annuelle de production (côté sous-traitant)
- * La liasse fiscale pour les BIC-RN

d'où une forte demande de la part des organisations professionnelles et des universitaires

* Plusieurs entretiens bilatéraux : Médiateur du crédit interentreprises, Conseil national routier (CNR), Groupement des professions de services (GPS), Fédération française du bâtiment (FFB).

* Un comité de concertation très intéressé et force de propositions, incluant syndicats professionnels, dont le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), et experts (universitaires et OFCE).

03

L'enquête



Qu'est-ce que la sous-traitance ?

- * Définir la sous-traitance est la plus grande difficulté de l'enquête.
- * Une loi élaborée pour le secteur du bâtiment.
- * Une définition à géométrie variable en fonction des usages en cours dans chaque profession.

- * Définir la sous-traitance à partir d'un questionnement
- * L'entreprise comme donneur d'ordre
- * L'entreprise comme sous-traitant
- * Les relations de sous-traitance à l'international

- * Des données quantitatives de cadrage sur la sous-traitance confiée comme reçue, par activité et par fonction de l'entreprise
- * Des informations qualitatives pour mieux connaître l'impact de la sous-traitance sur les entreprises : nombre de contrats, critères de choix et degré d'autonomie des sous-traitants, localisation géographique, principaux produits concernés...

- * Printemps 2019 : élaboration du questionnaire (dont entretiens, 1^{er} comité de concertation)
- * Automne 2019 : phase des tests
- * Avril 2020 : comité du label
- * Automne 2020 – 1^{er} semestre 2021 : collecte et exploitation des questionnaires

- * Insee Première au 3ème trimestre 2021
- * Insee Résultats fin 2021-début 2022
- * Mise à disposition de la base de données détaillées (et de la documentation associée) début 2022
- * Fiche thématique dans l'Insee Références Entreprises 2022

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Catherine Souquet
Division Services
Département des synthèses sectorielles
Catherine.souquet@insee.fr

Cliquez pour ajouter un titre